

Démarche	: Déclaration obligatoire d'intervention d'une entreprise sur ou à proximité de PLATANES SAINS (non infectés par le chancre coloré) situés en zone délimitée - DRAAF Occitanie
Organisme	: Service Régional de l'Alimentation (SRAL)

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

La déclaration obligatoire d'intervention sur ou à proximité de PLATANES SAINS concerne tous les chantiers dans les communes de la région Occitanie en zone délimitée vis-à-vis du chancre coloré du platane, c'est-à-dire :

* listées dans l'arrêté préfectoral du 13/10/2021 relatif à la lutte contre Ceratocystis platani, agent pathogène du chancre coloré du platane

* non encore listées mais nouvellement infectées par le chancre coloré

* en zone délimitée (zone infectée ou zone tampon) établie aux fins de l'enrayement du chancre coloré par le règlement (UE) 2022/1629 : Adour et affluents (départements 32 et 65), Canal du Midi et de la Robine (départements 11 et 34), zone tampon de la zone infectée Bouches-du-Rhône-Var-Vaucluse (département 30)

Textes réglementaires disponibles sur le site internet de la DRAAF Occitanie :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/chancere-colore-du-platane-reglementation-r1367.html>

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement par la DRAAF Occitanie, à des fins d'intérêt public, et seront conservées 10 ans maximum. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement des données. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à l'adresse suivante : dpo@agriculture.gouv.fr . Veillez à préciser vos nom, prénom et adresse postale, à votre demande. En cas de difficulté dans la gestion de vos données personnelles, vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Le SRAL ainsi que les collectivités territoriales avec lesquelles ces données sont partagées s'engagent à les utiliser dans le cadre strict du RGPD. Toutefois, le non respect par l'entreprise des conditions exigées lors de la réalisation des travaux peut aboutir à des pénalités.

LIEU DU CHANTIER

Départements et communes concernés pour la Région Occitanie

Si le département et/ou la commune n'apparaissent pas dans la liste c'est qu'ils ne sont pas soumis à déclaration pour la région Occitanie, **dans ce cas vous pouvez supprimer le brouillon et vous déconnecter sans déposer le dossier.**

Néanmoins, en ce qui concerne le chantier à proximité de platanes, des mesures prophylactiques seront à mettre en œuvre pour éviter tout risque de contamination. Les outils et engins devront être désinfectés avant et après le chantier.

Déclaration obligatoire d'intervention d'une entreprise sur ou à proximité de PLATANES SAINS (

Département du chantier - Région Occitanie

09-Ariège

MAZERES

11-Aude

ALZONNE

ARGELIERS

ARGENS-MINERVOIS

ARMISSAN

ARZENS

AZILLE

BADENS

BAGES

BARAIGNE

BARBAIRA

BERRIAC

BIOMAC

BOUILHONNAC

BRAM

CANET

CAPENDU

CARCASSONNE

CASTELNAUDARY

CASTELNAU D'AUDE

CAUX-ET-SAUZENS

CONQUES SUR ORBIEL

CUXAC D'AUDE

DOUZENS

FLOURE

FONTIES D'AUDE

GINESTAS

GRUISSAN

HOMPS

LABASTIDE-D-ANJOU

LA REDORTE

Déclaration obligatoire d'intervention d'une entreprise sur ou à proximité de PLATANES SAINS (

ASBORDES

AURABUC

EUC

ZIGNAN CORBIÈRES

MARSEILLETTTE

MAS-SAINTES-PUELLES

REPEISSET

REVAL-LAURAGAIS

MONTFERRAND

MONTRÉAL

MOUSSAN

MUX

NARBONNE

OUVEILLAN

PARAZA

PENNAUTIER

PPIEUX

PEXIORA

PEYRIAC DE MER

PEZENS

PORT-LA-NOUVELLE

POUZOLS-MINERVOIS

PUICHÉRIC

QUILLAN

RAISSAC D'AUDE

RIEX-MINERVOIS

ROQUECOURBE MINERVOIS

ROUBIA

RUSTIQUES

SAINT COUAT D'AUDE

SAINTE-EULALIE

SAINTE-VALIÈRE

SAINT-MARCEL-SUR-AUDE

Déclaration obligatoire d'intervention d'une entreprise sur ou à proximité de PLATANES SAINS (

SAINT NAZAIRE D'AUDE

SALLELES D'AUDE

SIGEAN

TOUROUZELLE

TRÈBES

VENTENAC-EN-CABARDES

VENTENAC-EN-MINERVOIS

VILLALIER

VILLEDUBERT

VILLEGAILHENC

VILLEMOUSTAUSSOU

VILLEPINTE

VILLESÈQUELANDE

VILLENEUVE-LA-COMPTAL

30-Gard

ALMARGUES

ARAMON

BAGNOLS SUR CEZE

BEAUCAIRE

CASTILLON DU GARD

CHUSCLAN

CODOLET

FOURQUES

LA ROQUE SUR CEZE

AUDUN L'ARDOISE

LES ANGLES

MONTFAUCON

NIMES

PONT ST ESPRIT

ROQUEMAURE

SAINT ALEXANDRE

SAINT ETIENNE DES SORTS

SAINT GENIES DE COMOLAS

Déclaration obligatoire d'intervention d'une entreprise sur ou à proximité de PLATANES SAINS (

SAINT HIPPOLYTE DU FORT

SAUVETERRE

THEZIERS

TRESQUES

VALLABREGUES

VALLIGUIERES

VENEJAN

VILLENEUVE LES AVIGNONS

31-Haute-Garonne

AURIGNAC

AUTERIVE

AUZEVILLE-TOLOSANE

AVIGNONET-LAURAGAIS

AYGUESVIVES

BAZIEGES

BEAUZELLE

BRETX

CASTANET-TOLOSAN

CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS

FIGAROL

FRONTON

GARDOUCH

ACROIX-FALGARDE

LANTA

LARROQUE

UNION

MONTESQUIEU-LAURAGAIS

MONTGAILLARD-LAURAGAIS

MONTGEARD

MONTRABE

RENNEVILLE

REUMES

SAINT-LAURENT

Déclaration obligatoire d'intervention d'une entreprise sur ou à proximité de PLATANES SAINS (

VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS

32-Gers

ARMENTIEUX

BECCAS

BETPLAN

BI-RAN

CAZEAUX-VILLECOMTAL

HAGET

JU-BELLOC

L'ISLE DE NOE

LADEVÈZE-VILLE

MALABAT

MARCIAC

MIRADOUX

MONTÉGUT-ARROS

SAINT-JUSTIN

SEMBOUÈS

TESTE-URAGNOUX

VILLECOMTAL-SUR-ARROS

34-Hérault

AGDE

AUMES

BESSAN

BEZIERS

CAMPAGNAN

CAPESTANG

CASTELNAU-LE-LEZ

CAZOULS-LES-BEZIERS

CERS

CLERMONT-L'HERAULT

COLOMBIERS

CRUZY

FABREGUES

Déclaration obligatoire d'intervention d'une entreprise sur ou à proximité de PLATANES SAINS (

- GGEAN
- UVIGNAC
- LATTES
- AVERUNE
- EURAN LES BEZIERS
- EDEVE
- LNEL
- LNEL-VIEL
- MARSEILLAN
- MARSILLARGUES
- MAUREILHAN
- MONTADY
- MONTELS
- MONTFERRIER-SUR-LEZ
- MONTTOULIERS
- MONTPELLIER
- NEBIAN
- NSSAN-LEZ-ENSERUNE
- OLONZAC
- PAULHAN
- POILHES
- PORTIRAGNES
- POUZOLLES
- PRADES-LE-LEZ
- QUARANTE
- SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS
- SAINT-CHINIAN
- SAINT-FELIX-DE-LODEZ
- SAINT-MATHIEU-DE-TREVIEIRS
- SAUVIAN
- SERIGNAN
- SETE
- SOUBES
-

Déclaration obligatoire d'intervention d'une entreprise sur ou à proximité de PLATANES SAINS (

VIAS

VILLENEUVE-LES-BEZIERS

65-Hautes-Pyrénées

ALLIER

ANDREST

ANGOS

ANSOST

ARCIZAC-ADOUR

ARTAGNAN

AUREILHAN

AURENSAN

AURIÉBAT

AZEREIX

BARBACHEN

BARBAZAN-DEBAT

BARBAZAN-DESSUS

BAZET

BAZILLAC

BENAC

BERNAC-DEBAT

BERNAC-DESSUS

BORDÈRES-SUR-L'ÉCHEZ

BOULIN

BOURS

BUZON

CAIXON

CALAVANTE

CAMALÈS

CASTELNAU-MAGNOAC

CASTELNAU-RIVIÈRE-BASSE

CASTÉRA-LOU

CAUSSADE-RIVIÈRE

CHIS

Déclaration obligatoire d'intervention d'une entreprise sur ou à proximité de PLATANES SAINS (

CONDEAUX

ESTIRAC

GAYAN

GENSAC

HERES

HBARETTE

HIS

HORGUES

IBOS

IULLAN

LABATUT-RIVIÈRE

ACASSAGNE

AFITOLE

AGARDE

AHITTE-TOUPIÈRES

ALOUBÈRE

ANNE

ANSAC

ARREULE

ASCAZÈRES

ASLADES

ESCURRY

AC

AZOS

LOUEY

QUIT

MADIRAN

MARSAC

MAUBOURGUET

MNIGOT

MOMÈRES

MONFAUCON

MONTIGNAC

Déclaration obligatoire d'intervention d'une entreprise sur ou à proximité de PLATANES SAINS (

OPOS

LEAC-DEBAT

ORLEIX

OROIS

OSSUN

OURSBELILLE

PINTAC

PUJO

RABASTENS-DE-BIGORRE

SABALOS

SAINT-LÉZER

SAINT-MARTIN

SALLES-ADOUR

SANOUS

SARNIGUET

SARRIAC-BIGORRE

SARROUILLES

SAUVETERRE

SEGALAS

SEMÉAC

SENAC

STARROUY

SOMBRUN

SOREAC

SOUBLECAUSE

SOUES

SOUYEAUX

TALAZAC

TARASTEIX

TARBES

TOSTAT

TRIE-SUR-BAISE

UGNOUAS

Déclaration obligatoire d'intervention d'une entreprise sur ou à proximité de PLATANES SAINS (

VILLEFRANQUE

VILLENAVE-PRÈS-MARSAC

VIELLE ADOUR

VISKER

66-Pyrénées-Orientales

PERPIGNAN

PEZILLA LA RIVIERE

SAINT FELIU D'AMONT

81-Tarn

BRENS

CASTRES

GAILLAC

CONQUIERES

LAVAUR

SEQUESTRE

MONTANS

NAVES

PUYLAURENS

RABASTENS

ST GERMAIN DES PRES

SOREZE

adresse du chantier

Positionnement géographique du chantier

copier/coller ci-dessous l'adresse du chantier précédemment saisie puis cliquer sur la goutte d'eau inversée et positionner le point sur la carte (point orange).

Puis cliquer à nouveau sur la goutte d'eau inversée : le point orange devient bleu. Ce dernier a bien été pris en compte.
Plusieurs points GPS peuvent être positionnés.

Les platanes concernés appartiennent-ils au domaine public?

Domaine public = mairie, conseil départemental...

En cas de doute sur le propriétaire/gestionnaire, saisir : OUI

Déclaration obligatoire d'intervention d'une entreprise sur ou à proximité de PLATANES SAINS (

Cochez la mention applicable

 Oui Non

commune du chantier

IMPORTANT : si la COMMUNE DU CHANTIER ne figure pas dans la liste saisir "Autres communes";

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

 Montpellier Toulouse Autres communes

Charte de l'arbre de Montpellier

Attention pour la commune de Montpellier, se référer aux fiches techniques "mesures prophylactiques" et "cas particulier du platane" de la charte de l'arbre (Volume 2 de la charte de l'arbre, section "Travaux") disponibles sur le site

<https://www.montpellier.fr/3448-arbre-en-ville.htm>

Pour toute mesure dérogatoire à la charte, contacter : dnap@montpellier.fr

ENTREPRISE INTERVENANT SUR LE CHANTIER

N° INUPP

à renseigner pour les entreprises transportant du bois de platanes

mail

téléphone

INFORMATION SUR LES TRAVAUX

Type de travaux

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

 Élagage Abattage Autres (voirie, terrassement...)

Périmètre des travaux :

Sont considérées comme susceptibles de porter atteinte à l'intégrité des racines d'un platane, les interventions réalisées dans le sol dans un rayon compris entre son tronc et 5 mètres au-delà de l'aplomb de son houppier.

DATE DE DEBUT DU CHANTIER

DATE DE FIN DE CHANTIER

Déclaration obligatoire d'intervention d'une entreprise sur ou à proximité de PLATANES SAINS (

Nombre de platanes concernés

Adresse de destination du bois

Usage du bois

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Paillis

Incinération

ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

Personne responsable des travaux

Mme

M.

NOM et PRENOM de la personne responsable des travaux

qui s'engage :

=> sur la véracité des informations transmises

=> à respecter les mesures de prophylaxie prévues par l'arrêté ministériel du 22/12/2015 - article 8.

Notamment, les outils et engins devront être désinfectés avant et après le chantier ainsi qu'entre chaque arbre (sauf dérogation accordée par le SRAL).

Guide et kit des bonnes pratiques pour la lutte contre le chancre coloré disponibles sur le site internet de la DRAAF :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/chancré-colore-du-platane-guide-de-bonnes-pratiques-a6641.html>

information importante

Vous avez opté pour une démarche simplifiée. La validation du formulaire vaut signature.